



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

établissements de soins

Question écrite n° 37865

Texte de la question

M. Guy Drut attire l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale sur les difficultés que connaissent les centres de soins pour toxicomanes, notamment en Seine-et-Marne. Ainsi APS Contact a, dès 1994, ouvert deux services en Seine-et-Marne avec une unité méthadone sur Provins et Montereau. Depuis, ce centre de soins n'a pas obtenu de possibilités d'extension alors que sa file active de personnes augmente considérablement. D'autre part, il n'a pas été possible de développer la prise en charge médico-psychologique sur Nangis et Coulommiers faute de moyens. Il lui demande donc quelles mesures elle compte prendre pour assurer la pérennité des structure de soins pour toxicomanes.

Données clés

Auteur : [M. Guy Drut](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37865

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : santé et action sociale

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 novembre 1999, page 6683